

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	PARIS (HALIM)	Numéro	7510058664
Adresse du site	79, quai d'Orsay	Hauteur	R+10 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/12/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 2 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G/5G) et de 2 antennes à faisceau orientable pour le 3500 MHz (5G), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40° et 310°.		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès à 6,5m des antennes Fenêtres entre 4m et 7,5m sous les antennes Chien-assis entre 1m et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° <5V/m - 310° <5V/m 5G (3500) : 40° <5V/m - 310° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	26,45m pour les faisceaux fixes et 28,12m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	4 antennes panneau
Zone technique	Mise en place d'une zone technique sur caillebotis sur HEA fixes sur le mur d'un côté et sur plots en béton de l'autre côté

**Date :**

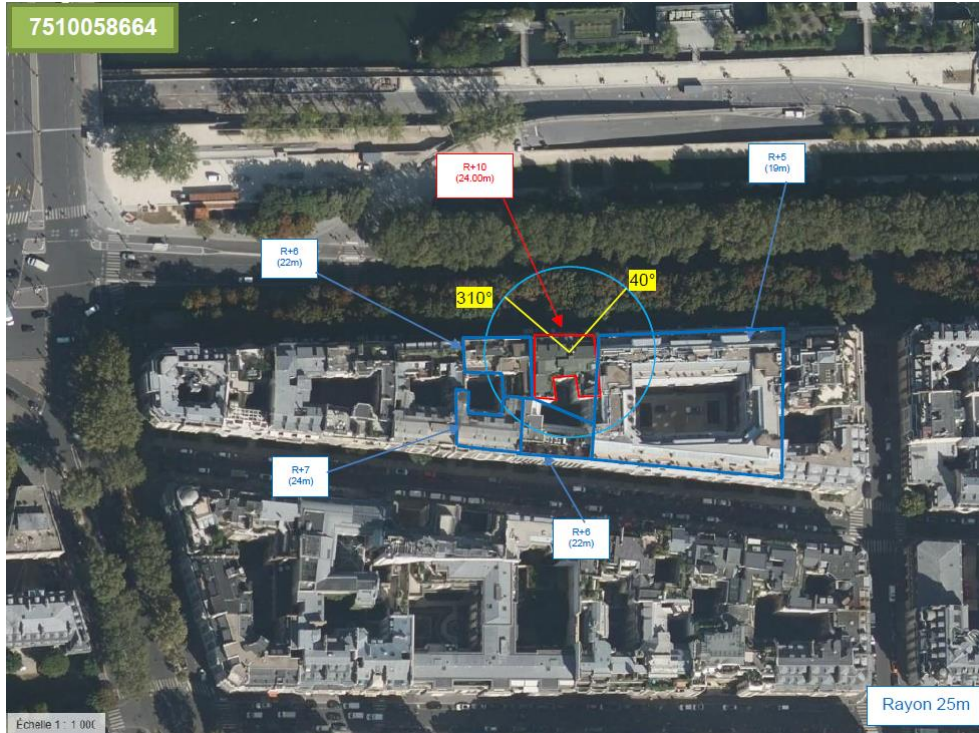
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

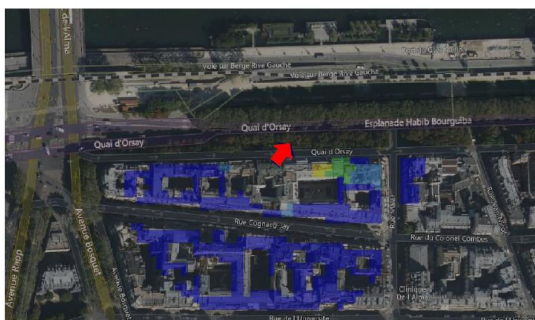
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m

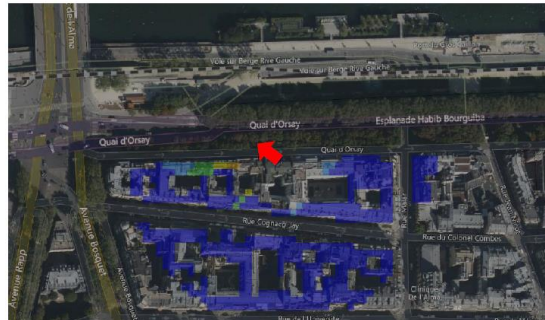
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .

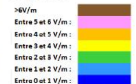
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Légende



Légende





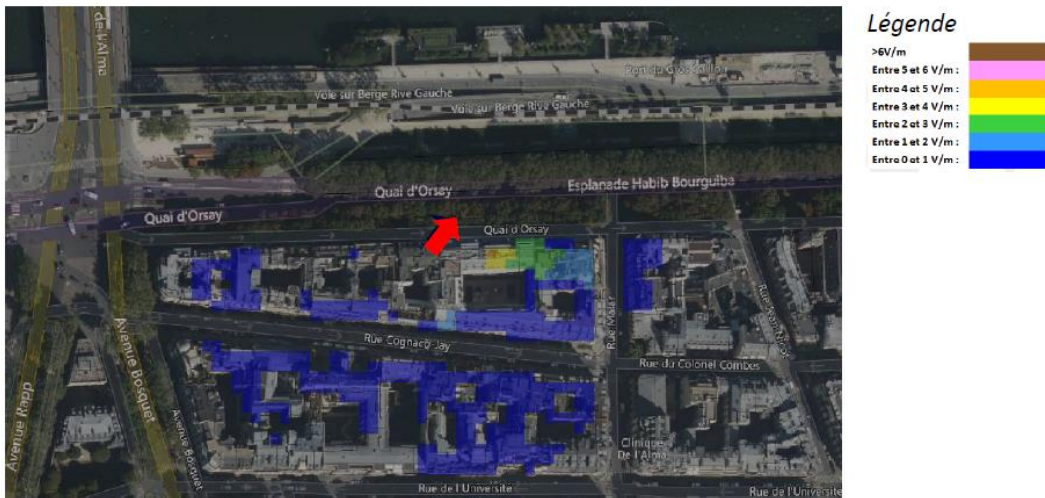
## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26.5 m	24.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

## Vue des Azimuts

### Secteur 0 Azimut 40° :



### Secteur 1 Azimut 310° :

